

# Pourquoi sonne-t'on ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 31

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218918>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**A UNE JEUNE FILLE**

A Mademoiselle Blanche B.

Aime-la, ta maman, sois câline envers elle,  
Quand elle a de la peine, il faut la consoler,  
Lui dire que la vie, à cause d'elle, est belle,  
Et que tu souffrirais de la voir s'en aller.  
Apporte-lui parfois des fleurs et ton sourire,  
Reste petit enfant pour elle, aime-la bien...  
Aime-la bien, surtout sache un peu le lui dire,  
Une maman, tu sais, a besoin de soutien,  
Tu sais, une maman, c'est quelqu'un de sensible  
Qui tremble, pour un rien, ou de joie ou de peur,  
On doit la ménager et faire l'impossible  
Pour mettre du soleil, du parfum, plein son cœur.  
Aime-la, ta maman, de toute ta tendresse  
Et laisse sur ton bras son bras se reposer,  
Et fais qu'elle soit gaie en voyant ta jeunesse,  
En voyant ton sourire, en sentant ton baiser.

\* \* \*

Songes-y, de longs mois elle sentit en elle  
Doucement se former, puis s'étirer ton corps,  
Et s'éveiller ton âme en l'âme maternelle.  
Ta maman recueillie, en écoutant alors  
Tressaillait en son sein ton pauvre petit être  
Te chérissait déjà sans même te connaître.  
Ta maman s'isolait pour t'appartenir mieux,  
Pendant des jours tu fus sa compagne intime ;  
Souvent elle arrêtait son travail, et, tout bas,  
Pensive, s'étonnant de sa mission sublime,  
Parlait à son enfant qui ne l'entendait pas.  
Elle souffrait pour toi, sans se plaindre, en silence  
Aplatie, alanguie, un peu tremblante aussi,  
Car tu lui faisais mal par ta seule présence  
Puisque Dieu chaque fois veut qu'il en soit ainsi.

\* \* \*

Tu naquis, comprends-tu combien tu fus choyée  
Et combien contemplée et caressée enfin ?  
Comprends-tu que tu fus par le ciel envoyée  
Pour semer du bonheur partout, sur ton chemin ?  
Tu grandis. Ta maman, le jour, la nuit, sans cesse,  
Pensait à toi, craignait que tu ne vives pas.  
La vois-tu qui toujours auprès de toi s'empresse,  
Et qui t'apprend ravie à bégayer : papa ?...  
La vois-tu qui se penche, à présent, sur ta couche  
Et qui reste immobile à regarder longtemps  
Ton petit poing mignon, le contour de ta bouche,  
La vois-tu qui t'embrasse aussi de temps en temps ?  
La vois-tu qui te prend dans ses bras, te soulève  
Et te tient endormie et calme sur son cœur ?  
La vois-tu, ta maman, dis ? La vois-tu qui rêve  
Aux ans de l'avenir, à ton futur bonheur ?

\* \* \*

Aime-la, ta maman, durant la vie entière,  
Elle aurait pu mourir pour toi, comprends cela,  
C'est elle, souviens-t-en qui t'aima la première,  
Quoiqu'il puisse advenir désormais, aime-la,  
Si parfois elle gronde, on ne sait pas comprendre  
Que nous ne pouvons plus jamais nous séparer,  
Elle en garde pas moins une âme bonne et tendre,  
Et c'est sans le vouloir qu'elle te fait pleurer.  
Ne me connaissant pas, tu comprends, elle tremble  
De te voir malheureuse et voudrait t'épargner ;  
Mais, tu verras, plus tard, quand nous serons ensemble  
Elle ne voudra plus de tes bras m'éloigner.  
Nous lui ferons tranquille et belle l'existence,  
Chacun ressentira de la douceur en soi,  
Et son cœur de maman me comprenant, je pense  
Qu'elle me permettra de l'aimer avec toi.

André Marcel.

**L'ORTHOGRAPHE**

**DU GARDE-CHAMPÊTRE**

Il n'est pas coutume dans notre cher canton de Vaud (et peut-être ailleurs non plus), d'appeler aux fonctions de garde-champêtre des intellectuels ou des « écrivains » pour employer l'expression que relève André Marcel dans son Blason populaire. Ces postes, ordinairement mal rétribués ne tentent presque personne et, principalement dans les petites communes, l'Autorité locale doit accepter l'offre de citoyens pour lesquels l'école était plutôt un pénitencier qu'un établissement où l'on s'instruit.

Nous trouvons encore par ci par là un de ces braves agents qui, le plus souvent, préfère fermer les yeux sur un délit rural quelconque pour se soustraire à l'obligation d'écrire un rapport ; d'autre fois, plus courageux, il prendra la plume et, après une demi-heure d'un rude labeur, parviendra à dresser un rapport dans le genre de celui-ci, dont l'original est parvenu la semaine dernière à la Municipalité de la petite commune de V.

Voirencourt, 7 juillet 1924.

Monsieur le Syndic et Messieurs,

Ayant constaté que Alois Longerut en fauchant le foin qu'il a misérablement à la veuve Tribolet ; na poin fait dandin dans le bou du cham, a tourner avec cheveau et faucheuses dans le foin a Jacques Coursier sous les buissons <sup>1</sup> tout et aplati, donc jen fais raport a la municipalité.

A. Rête, garde.

Mes amis, quelle transpirée ! Mais aussi quel soupir de soulagement lorsque notre garde eut apposé sa signature. Il me semble le voir descendre à la cave prendre un bon verre pour se récompenser de ses efforts. Qui sait s'il n'aura pas aussi un petit sentiment d'orgueil en regardant son rapport qui sera lu « en séance » !

W. D.

<sup>1</sup> « Sous les Buissons », dénomination locale d'une parcelle de terrain.

**UNE VIEILLE INSCRIPTION**

Chez l'oncle Jules Morier-Gobalet, le postillon bien connu, existait une table ancienne sur laquelle, écrit un correspondant du *Journal de Château-d'Oex*, nous avons appris à jouer à « l'homme de brouck » et connu les mystères des mariages sur table. Celle dont nous parlons portait, incrustée en bois clair sur le plateau sombre, la date 1600, ainsi que les lettres et chiffres suivants :

V  
M  
V  
L  
C  
+  
V  
F  
VI  
III  
D  
C

Cette inscription devait servir à compter l'argent, ajoutait l'oncle Jules, et malgré de nombreuses recherches, personne n'a pu nous en dire plus long sur son sens.

Un ami Bâlois nous dit qu'il existe au musée historique de sa ville deux tables d'administration, ou de receveur, à trois places. Chaque place porte des cases avec les lettres suivantes :

M (mille)  
C (cent)  
X (dix)  
U (livre)  
B (schelling)  
d (denier)

Il semble que la table de l'oncle Jules doit avoir eu semblable destination, l'usage local ou l'emploi spécial de la table ayant pu exiger d'autres initiales.

Pourquoi sonne-t-on ? — C'était le 1er août. Au coucher du soleil, tout le monde était sur la route pour écouter les cloches.

Un promeneur interpelle un petit garçon et lui demande :

— Dis-moi, mon petit, pourquoi sonne-t-on les cloches, aujourd'hui, en Suisse.

— Oh ! m'sieu, c'est la fête au régent.

Et c'était, en effet, l'anniversaire de l'instituteur.

**SALUTAIRE MÉPRISE**

La prévoyance est une belle chose. Pourtant, point trop n'en faut. Témoins cette petite histoire authentique, m'assure-t-on, mais suffisamment ancienne pour qu'on puisse la raconter ici.

Donc, un citoyen lausannois avait une belle-mère, et sa belle-mère était malade. Très gravement ! La Faculté l'avait condamnée. Tout espoir semblait perdu.

Le gendre, dans les affaires, devait absolument s'absenter pour quelques jours, en Suisse allemande précise-t-on. C'était un homme d'ordre et, au surplus, prévoyant, je l'ai dit. Averti de la fin probable de la belle-mère, il prit ses mesures en conséquence, rédigea l'avis mortuaire, le confia au journal choisi, prêt à être inséré sur

demande télégraphique en cas de malheur.

Notre homme avait de l'ordre. Mais l'imprimeur auquel il s'adressa en avait moins. L'avis mortuaire — éventuel — par un inconcevable hasard, fut mélangé avec d'autres annonces... et parut.

...Les journées d'une malade sont longues. Que faire ? On feuilleta les journaux. Vous devinez le reste. La pauvre vieille lisant son propre avis mortuaire ! Dramatique surprise ! Coup fatal, pensez-vous, qui devait emporter la malade ? Point ! Secousse libératrice au contraire. Par instinct de contradiction, sans doute, la condamnée alla mieux du coup ; bientôt elle put quitter le lit. Bref, elle fit avec la vie un nouveau bail... à si longue échéance, qu'elle vécut encore une bonne dizaine d'années, grâce au faire-part prématuré.

Bert-Net.

**Royal Biograph.** — Cette semaine, la direction du Royal Biograph s'est assuré deux grands succès et tout particulièrement deux films de réelle beauté, « L'appel du désert », merveilleux drame en 3 actes, d'après le célèbre roman de Conan Doyle, « Le drame du Korosko », supérieurement interprété par Wanda Hawley et Nigel Barrie, tiré d'une œuvre célèbre du grand écrivain Conan Doyle. Au même programme « Les héritiers de l'oncle James », comédie humoristique en 3 actes, interprétée par Ginette Maddie et L. Monfils. Citons encore au programme « Le petit chasseur », comédie gaie interprétée par la délicieuse Baby Peggy. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 3 août, matinée dès 2 h. 30.

**LA PATRIE SUISSE**

C'est avec trente-trois magnifiques illustrations que se présente le No 804 (16 juillet) de la « Patrie suisse » : les portraits des juges fédéraux Victor Hauser, décédé le 12 mai, et de M. Ch.-A. Brodbeck, son successeur, élu le 24 mai, en constituent la partie biographique. L'actualité y a la plus large place avec la vue du village d'Arbaz (Valais), incendié le 7 juillet, avec la réunion des alpinistes romands à Chésières (Vaud), avec le tir des Abbayes vaudoises de l'Arc, à Lausanne, une bien curieuse tradition ; avec la Fête des Fleurs de Genève, des 28 et 29 juin, qui y figure avec dix-huit gravures !

L'exposition d'Art suisse au Musée du Jeu de Paume à Paris avec la vue de l'entrée du Musée et des reproductions de l'« Orateur », buste de Niederhausen, du « Christ mort », de Hans Holbein le Jeune, de la « Femme du Banneret Schwytzer » par Tobias Simmer, l'« Adoration des Mages », par Conrad Witz, ainsi que le « Monument de St-Georges », à Bâle, par Charles Burckhardt, inauguré le 4 juillet, y font à l'art une part magnifique.

A. R.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**ASSURANCES. Sans faute,**

Assurez-vous cette année,

et adressez-vous à **LA SUISSE**

Direction : 6, Rue de la Paix, Lausanne

**Vie — Accidents — Responsabilité civile**  
Rentes viagères

**AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS McE**

18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11

Représentation devant tous juges. — Recouvrements.

Recherches et renseignements de tous genres, affaires pénales, plaintes et directions.

**PHOTOS** Une belle photo est signée

**MESSAZ & GARRAUX**

14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

**TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS**

Choix immense

Achat d'anciens suisses 1850-54

Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY

Grand-Chêne, 1 Lausanne

